

Philosophers Look at Canadian Confederation/La confédération canadienne : qu'en pensent les philosophes?
Édité par Stanley G. French, Montréal, Association canadienne de philosophie, 1979.

Robert Hébert

Volume 8, Number 1, avril 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/203165ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/203165ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Hébert, R. (1981). Review of [*Philosophers Look at Canadian Confederation/La confédération canadienne : qu'en pensent les philosophes?* Édité par Stanley G. French, Montréal, Association canadienne de philosophie, 1979.] *Philosophiques*, 8(1), 214–217. <https://doi.org/10.7202/203165ar>

Philosophers look at Canadian Confederation / *La confédération canadienne: qu'en pensent les philosophes?* Édité par Stanley G. French, Montréal, Association canadienne de philosophie, 1979.

Issu d'un colloque tenu à l'Université Concordia au printemps de 1979, avant le référendum, ce livre veut marquer «une étape importante dans l'arrivée à l'âge adulte de la philosophie au Canada et au Québec» (French). Invitation donc à réfléchir sur l'âge adulte et la philosophie en action. Au total, 34 contributions anglophones et 10 contributions francophones, celles-ci pour la plupart étrangement courtes. Elles sont distribuées selon les thèmes de trois ateliers et précédées du discours d'ouverture (*public meeting*) de Charles Taylor d'Oxford et du dialogue entre French et McCall, tenu lors d'un *dinner symposium* et publié la journée même dans le *Montreal Star*. Cette situation leur confère un statut particulier. S'ils ne donnent pas le ton du colloque, ils en indiquent la clôture imaginaire.

«Why Do Nations Have to Become States?» Sous ce titre trompe-l'oeil (véritable titre: *This Nation Should not Have the Right to Become a State*) et précédé d'un panorama historicisant, le texte de Taylor tente de repérer les arguments qui rendraient acceptable l'idée même de la souveraineté. Avec une contre-argumentation typiquement «empire britannique». Premier argument: la souveraineté est certes une condition de la *self-rule republic*; or cela est revendicable dans un *real colonial predicament*; or nous ne sommes pas (ou plus?) une colonie; donc la souveraineté est impensable pour nous. Deuxième argument: si l'on soutient que la souveraineté est la condition qui préserve les conditions d'identité (langue-culture) d'une communauté, alors le fédéralisme revendique avec raison cette fonction et permet tous les aménagements pensables; donc la souveraineté n'est pas nécessaire pour nous. Dans une rhétorique alarmiste (réductions: *the minority with an insatiable taste for self-dramatization*; caricatures d'argument: *full-blooded affirmation*; vision de l'histoire à la Trudeau: *the stultifying, repressive obsession of the nation, which is one of the standing dangers in modern civilisation*), est finalement proposé un idéal plus élevé qui est l'unité supranationale, laquelle est sûrement aveugle à l'histoire de sa rationalisation.

Heureusement, le dialogue French-McCall est plus riche, plus informé et informant. Il fait le tour des préjugés, des sentiments de menace, des résistances du territoire imaginaire anglophone; nous dévoile un peu la manière philosophique de penser un sujet d'actualité (recours à l'expérience personnelle, analyse des arguments, appels à la moralité de la conversation), mais ne franchit pas cependant la limite d'un certain humanisme de la bonne entente. À la fin, pris par le flot élégant du dialogue, nous sommes conduits à la liste des accords communs: *promoting Quebecois language and culture, avoiding the creation of a new nation-state . . . , a sense of pride and identity as citizens of a two (or three-) nation bilingual state*. Tristesse des lieux communs centenaires? Comment relire «Droit à la sécession» de French, publié dans *Philosophie et droit?* (éd. Maurice Gagnon, Montréal, Bellarmin, 1979, p. 85-99.)

Suivent alors des communications fort variées, issues des ateliers de travail, où leur richesse réside davantage dans le fait qu'elles exposent la saturation des attitudes et des arguments *pensables*. Ainsi l'air de la chanson se reconnaît souvent au dernier paragraphe.

La première partie porte sur les thèmes de *nation, état, souveraineté et autodétermination*. Élucidation donc de ces «catégories» générales qui moulent le débat historique; critères de description et problème crucial du *passage à l'État*. À noter le texte (trop court) de Paradis qui entrevoit finement l'asepsie politique du débat, les analyses implacables et sereines de Copp et Cunningham sur la reconnaissance aux nations du droit à l'autodétermination, l'analyse (singulière ici de par son support méthodologique) des paradigmes idéologiques des positions fédéralistes et nationalistes. La deuxième partie porte sur les thèmes de *formes* (souhaitables) *d'associations de contrat social et de constitution*, thèmes qui se veulent prétextes à des analyses plus concrètes de la réalité socio-économique. À noter le texte encore de Ware sur le principe d'autodétermination, le rappel des structures impériales de l'État canadien par

Di Norcia et, dans la ligne *realpolitik*, les textes de Robert, et, par rapport aux modèles consociationnistes, celui de Stevenson. La troisième partie porte sur les thèmes de *droits de l'individu*, *droits de la collectivité* et *droits des minorités*, montrant la prolifération complexe (et, pour certains, inquiétante) du recours au droit. À noter la voix acadienne de Morin qui, avec les métaphores du résidant et du pionnier, veut faire éclater cette autre métaphore nommée «Canada».

Une bibliographie termine le livre; elle ne prétend pas à l'exhaustivité, mais comme il nous est dit qu'elle est «sans doute un des aspects importants de cet ouvrage» et qu'elle «fait partie d'un projet plus vaste, commencé en 1976, qui est de compiler une bibliographie de la philosophie au Canada», nous sommes obligés de nous y pencher pour remarquer une courbe significative dans le nombre de ses entrées: *General Works/Oeuvres générales*: 23 titres anglais, aucun titre français; *Studies of Other Countries/Études étrangères*: 11 titres anglais, aucun titre français; livres sur l'ensemble Canada-Québec: 100 titres anglais, 66 titres français (avec l'oubli important de Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, Hurtubise, 1975, important pour la périodisation qu'il cherche à penser). Articles sur le même sujet: 20 titres anglais, 38 titres français. Soumis à la formule berkeleyenne du *esse est percipi*, notre destin serait-il d'être, dans une langue, des articles qui s'entassent derrière des livres substantifs autres?

Entre la tristesse des lieux communs centenaires et la tristesse de l'âge adulte de la philosophie, un sentiment d'irréalité envahit la lecture des *Actes* de ce Colloque: *La Confédération canadienne: qu'en pensent les philosophes?* Irréalité d'une situation qui, en fait, est mise en place par l'Autre de la Confédération, c'est-à-dire sa *négarion possible*. Invitation donc à énoncer philosophiquement, depuis le bien-fondé de l'autodétermination jusqu'au spectre de l'hétéroséparation, sur une autre situation qui n'est pas. Comment discuter sur ce qui n'a pas encore de terme, ou n'est pas son propre terme? Irréalité des modes de communication où les arguments traduisent davantage (sans en faire la généalogie) l'histoire des préjugés, des croyances viables qui se résolvent à la fin par le préjugé moral, interne aux mondanités des colloques. Irréalité du discours philosophique qui n'inscrit nulle part son activité comme limitée, déterminée par son rapport à ce territoire politique. Peut-être que l'asepsie politique renvoie à cette asepsie de l'académisme philosophique que situe un *lucky welfare* nord-américain. Ainsi, nous comprenons qu'il n'y ait, sur les 400 pages, aucune analyse du nationalisme pancanadien dans le discours électoral, ou seulement 2 pages (courageuses, signées Brett) concernant la loi sur les mesures de guerre. Transparentes dans la vie politique, l'histoire des campagnes électorales ou l'histoire des états de guerre seraient-elles *impensables* en ce pays?

La philosophie doit *se savoir réflexion politique*, autant par la positivité de l'État-nation qu'elle postule que par les négations dicibles qu'elle doit y introduire. Elle doit savoir aussi que le réalisme vrai consiste à exposer, faire persévérer et augmenter le sens de la moindre différence.

Robert Hébert
Cegep Maisonneuve